

FORMATION

VIE ASSOCIATIVE

Habitat Jeunes**Gouvernance associative****Grand Est****CONTEXTE**

La gouvernance associative, c'est ce qui permet de coordonner et d'articuler les différents acteurs entre eux, et de définir le rôle de chacun, afin d'engager les parties prenantes dans des modalités de décisions alignées sur les objectifs et les valeurs du projet associatif.

La gouvernance a également pour objet de délimiter les pouvoirs des dirigeants associatifs et de définir leur rôle.

OBJECTIFS

- Réinterroger les modalités de la gouvernance associative.
- Acquérir les outils et méthodes nécessaires pour piloter de manière démocratique l'action et le développement de l'association.

CONTENU

- Le rôle des instances (assemblée générale, conseil d'administration, bureau)
- La responsabilité des dirigeants associatifs
- La relation entre président.e et directeur.rice
- La fonction employeur

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE: Administrateurs, directions des structures.

PRÉ-REQUIS: Pas de prérequis

MODALITÉS

INTERVENANT E : Alain Mathieu, Sociologue

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Travail de groupe à partir d'apports théoriques et des échanges centrés sur des situations observées sur le terrain à partir d'étude de cas et de jeux de rôle

ÉVALUATION : Evaluation bilan à chaque journée - auto-évaluation
Evaluation de satisfaction à chaud et à froid.

HORAIRES ET DURÉE :

2 journées - 9h00-12h30/13h30-17h00 - Pour un total de 14 h

TARIFS :

- Formation individuelle = 750 € pour 2 jours (Hors frais de déplacement et de restauration)
- Formation assurée à partir de 6 personnes
- Formation collective au sein d'une structure, nous contacter.

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'URHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : URHAJ-GE@habitatjeunes-grandest.org.

INSCRIPTION

Je suis intéressé.e

